

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

Le 3 novembre prochain, les élections municipales se tiendront dans l'ensemble des municipalités du Québec. Sur le territoire du conseil central, Montréal, Laval, et 15 autres municipalités seront en élection.

Le taux de participation aux élections municipales est le plus faible après celui des élections scolaires. La situation est particulièrement préoccupante à Montréal et à Laval. En 2009, tandis que le taux moyen de participation dans les principales grandes villes du Québec était de 40 %, à Montréal il était de 38 % et à Laval de 35,7 %. Bien que les deux villes aient enregistré une augmentation de leur taux de participation d'environ 3 %, il faut reconnaître qu'il y a place à amélioration.

Bien sûr, la qualité d'une démocratie ne se mesure pas uniquement par le taux de participation aux élections et ne se résume pas au fait de faire un X dans une case à tous les quatre ans. Mais nous croyons malgré tout qu'il nous faut exercer massivement notre droit de vote comme citoyennes et comme citoyens. Comment l'exercer? La question mérite que l'on s'y arrête.

Traditionnellement, lors des élections municipales, le conseil central se livrait à un bilan de l'administration montréalaise et à une analyse des programmes des principaux partis, tout en survolant de façon plus brève les enjeux lavallois. Cette fois-ci, nous vous convions à une démarche un peu différente en espérant que celle-ci réponde au défi particulier du conseil central quant aux élections municipales. En effet, les membres des syndicats affiliés n'habitent pas nécessairement le territoire. Aussi, les élections municipales sont bien différentes des élections provinciales ou fédérales où les partis provinciaux ou fédéraux sont constitués autour d'orientations et de projets politiques bien définis.

Au niveau municipal, les partis politiques ont souvent été créés autour d'individus et non autour d'un programme. Ces élections-ci ne font pas exception. On pourrait même dire que cette problématique prend de l'ampleur cette année, particulièrement à Montréal et à Laval, où l'on s'est livré à un jeu de chaise musicale extrême, au rythme des démissions des maires et des changements d'allégeance. Trois personnes différentes ont occupé les fonctions de maires à Montréal et à Laval au cours de la dernière année. On ne compte plus le nombre de personnes qui ont changé de parti en cours de mandat ou au moment de présenter leur candidature. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits! Pour nous, les élections ne sont pas un simple concours de personnalité mais

elles doivent être un véritable exercice démocratique. La sortie tardive des programmes et la difficulté d'y accéder nous ont empêchés d'en faire une analyse approfondie. Aussi, nous souhaitons réfléchir avec vous sur les grands enjeux liés à l'avenir de nos villes afin d'identifier les pistes d'action prioritaires et les candidatures qui semblent les plus prometteuses pour faire avancer nos revendications.

Une priorité : se réappropriier la ville!

Au cours du dernier mandat, le conseil central a multiplié les interventions pour faire de nos villes des lieux où il fait bon vivre, qui se développent en prenant sérieusement en compte les enjeux sociaux, environnementaux, économiques et culturels et ce, tant à Montréal qu'à Laval que dans l'ensemble des municipalités comprises sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Comme nous le mentionnions au dernier congrès, nous croyons que la participation citoyenne est un élément clé pour se réapproprier la ville afin qu'elle soit à l'image de nos aspirations. Un contre-pouvoir citoyen fort est essentiel pour renverser la vapeur et construire notre opposition au développement urbain néolibéral, qui répond davantage aux volontés des élites économiques qu'à celles des personnes qui habitent les villes. D'ailleurs, à la suite du dernier Forum social de Laval, des citoyennes et des citoyens se sont regroupés pour revendiquer des mécanismes de consultation publique semblables à l'*Office de consultation publique de Montréal* afin de faire valoir leurs préoccupations. Bien que ces mécanismes soient imparfaits, ils permettent aux gens d'émettre leurs points de vue et d'agir sur des enjeux qui les concernent au premier chef. Les populations des villes en ont marre des maires qui règnent sur leur territoire tels des roitelets s'arrogeant tous les pouvoirs et dilapidant le bien commun en trinquant avec leurs amis mafieux. L'heure est à la mobilisation!

Les scandales liés à la corruption et à la collusion ainsi qu'au manque d'intégrité des élu-es des administrations municipales retiennent une grande part de l'attention médiatique. Le conseil central a d'ailleurs dénoncé les liens étroits entre les partis politiques, les entreprises privées et la mafia. La Commission Charbonneau a mis en lumière des pratiques inacceptables qui ont fait grimper la valeur des contrats de plus de 30 %, en refileant la facture aux contribuables. Cependant, les élections municipales doivent soulever bien d'autres enjeux comme l'aménagement du territoire, le transport, la préservation des services publics municipaux, la lutte à la pauvreté, la dérive sécuritaire (profilage racial, entrave au droit de manifester), etc.

S'outiller pour mieux voter!

Petit rappel : au niveau municipal, en général, le citoyen ou la citoyenne dispose d'au moins deux votes et à Montréal, cela peut aller jusqu'à cinq votes. On vote pour le maire, le maire d'arrondissement (sauf dans l'arrondissement Ville-Marie à Montréal où le maire de Montréal assume cette fonction), le conseiller ou la conseillère et, dans certains arrondissements, on peut être appelé à élire jusqu'à deux conseillers ou conseillères d'arrondissement. Ce qui fait que l'on peut voter pour des candidates et des candidats de partis différents.

Liste partielle des débats et des assemblées publiques dans le cadre de la campagne électorale actuelle :

Montréal

Culture Montréal

Mardi 1^{er} octobre, À 19 h 30, Au Club Soda, 1225 boul. Saint-Laurent (métro Saint-Laurent)

Conseil régional de l'environnement (CRE)

Lundi 7 octobre de 18 h 30 à 21 h, UQAM local SH-2800, 200 rue Sherbrooke ouest, gratuit mais inscription obligatoire :

<http://cremtl.gc.ca/evenement/2013/elections-municipales-montreal-debat-chefs-transport-lenvironnement>

Forum jeunesse de l'Île de Montréal

Mercredi 9 octobre à 18 h :

<https://www.facebook.com/events/645608932137545/>

Chambre de commerce de Montréal

Lundi 21 octobre à 17 h, Palais des congrès :

http://www.ccm.ca/fr/reseautage/elections_debat_economique_1013/

Prix pour les membres : 85 \$ et pour les non membres : 125 \$

Laval

Débat sur le thème de l'aménagement avec les candidates et candidats à la mairie

Samedi 19 octobre, 13 h à 16 h (Lieu à confirmer), Chantier aménagement durable du territoire du Forum social de Laval, aaurucci@cdclaval.gc.ca ou 450 978-2388

Débat sur le thème du logement avec les candidates et candidats à la mairie

Mardi 22 octobre, 13 h 30-16 h 30 (Manoir Marc-Aurèle Fortin, 275 boulevard Sainte-Rose) TROCALL, aaurucci@cdclaval.gc.ca ou 450 978-2388

Débat sur le développement socioéconomique et sur la jeunesse

Chambre de commerce et de l'industrie de Laval et Forum jeunesse de Laval
Mercredi 23 octobre, 12 h (Château Royal, 3500, boul. du Souvenir)

Débat avec les candidates et candidats du district du Marigot

Vendredi 25 octobre, 19 h-21 h 30 (Lieu à confirmer)

Centre des femmes de Laval, cflaval@oricom.ca ou 450 629-1991

Débat sur différents enjeux avec les candidates et candidats à la mairie ainsi que les conseillères et conseillers indépendants

Mardi 29 octobre, 18 h 30 (Université de Montréal, Campus Laval, Salle 3110)
Corporation de développement communautaire de Laval (CDC Laval) et Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF),
mfaugel@cdclaval.qc.ca ou 450 978-2388

Liens intéressants à propos des élections municipales 2013

Ville de Montréal : <http://election-montreal.qc.ca/index.fr.html>

DGEQ : <http://monvote.qc.ca/municipales/fr/>

Regroupement Le Montréal que nous voulons :
<http://lemontrealquenousvoulons.org/>

Coalition On vote contre la pauvreté à Montréal :
<https://www.facebook.com/#!/CoalitionOnVoteContreLaPauvreteAMontreal?fref=ts>

Pour connaître les dates de soirées dans les quartiers :
<https://www.facebook.com/events/645608932137545/#!/pages/Coalition-montr%C3%A9alaise-des-Tables-de-quartier/517410608274455?fref=ts>

Informations sur les candidates et candidats à la mairie et leur parti.

Montréal

Coalition Montréal-Marcel Côté

<https://www.coalitionmtl.com>

Candidat à la mairie : Marcel Côté

Marcel Côté est économiste et associé fondateur de la firme Secor. Il a détenu le poste de directeur Planification stratégique et communication du premier ministre du Canada Brian Mulroney et siège aux conseils d'administration de la Corporation minière Osisko et d'Empire limitée. Louise Harel s'est associée à Marcel Côté dans l'espoir d'aller chercher plus de votes dans l'Ouest de Montréal.

Équipe Mélanie Joly

<http://vraichangementmtl.org>

Candidate à la mairie : Mélanie Joly

Mélanie Joly est diplômée de l'Université de Montréal et de l'Université d'Oxford en Angleterre. Entre 2010 et le 1^{er} juin 2013, elle a été directrice associée du cabinet de relations publiques Cohn & Wolfe. Au printemps 2013, elle a aussi agi comme organisatrice en chef de la campagne de Justin Trudeau pour la direction du Parti libéral du Canada.

Équipe Denis Coderre

<https://www.equipedenisCoderre.com>

Candidat à la mairie : Denis Coderre

Denis Coderre a été battu trois fois dans trois comtés différents entre 1988 et 1993 pour finalement être élu au Parti libéral du Canada en 1997 dans le comté de Bourassa dans le gouvernement de Jean Chrétien. Il a été écarté du cabinet libéral en juillet 2004 à cause de son association avec Claude Boulay, impliqué dans le scandale des commandites.

Projet Montréal

www.projetmontreal.org

Candidat à la mairie : Richard Bergeron

Troisième dans la course à la mairie lors des dernières élections municipales, Richard Bergeron est architecte. Il détient également une maîtrise en urbanisme. En 2009, il a porté plainte à la Sûreté du Québec au sujet du contrat des compteurs d'eau et le lien apparent entre celui-ci et la vente du site Contrecœur par la SHDM. Défenseur du transport collectif et d'une orientation visant la protection de l'environnement.

Autres candidats à la mairie : Michel Brûlé, Claude Blais, Louail Hamida, Paunel Paternie Matondot, Clément Sauriol, Kofi Sonopkon, Joseph Young et Michel Bédard.

Laval

Mouvement lavallois

www.mouvementlavallois.org

Candidat à la mairie : Marc Demers

Ancien inspecteur du Service de police de Laval, Marc Demers est actuellement au centre d'une controverse au sujet de sa candidature pour ne pas avoir résidé à Laval depuis les 12 derniers mois, bien qu'il y ait habité de nombreuses années antérieurement.

Nouveau parti des Lavallois

www.nouveaupartideslavallois.ca

Candidat à la mairie : Guy Landry

Guy Landry est entrepreneur en transport et ex-président d'une compagnie de béton. Plus récemment, il mettait sur pied un centre d'affaires ainsi qu'une entreprise offrant des services Internet. Il se retrouve au centre d'une controverse parce qu'il aurait une dette de 40 000 \$ envers l'aide sociale. Plusieurs membres de son parti ont claqué la porte à la fin septembre.

Action Laval

www.actionlaval.com

Candidat à la mairie : Jean Claude Gobé

Jean-Claude Gobé a été député libéral sous le gouvernement Charest. À l'époque, son départ avait pavé la voie à la candidature de Tony Tomassi qui a été ministre de la Famille.

Parti au service des citoyens

www.psclaval.org

Candidat à la mairie : Robert Bordeleau

Présent à chacun des conseils de ville depuis janvier 2006, Robert Bordeleau est candidat à la mairie pour la 2^e fois. Son entreprise fait l'objet d'un ordre de saisie de la part des tribunaux pour sommes dues en vertu de la Loi sur la taxe de vente du Québec.

Option Laval

www.optionlaval.com

Candidate à la mairie : Claire Le Bel.

Claire Le Bel a été élue conseillère en 2009 comme membre du parti PRO des Lavallois. Elle a servi de prête-nom pour le financement du parti de l'ancien maire Vaillancourt. Elle affirme que les conseillers eux-mêmes n'étaient pas au courant de ce qui se passait au parti.

Autres candidats à la mairie : Hélène Goupil Nante, Jacques Foucher et Marc-Aurèle Racicot.

PLATEFORME LE MONTRÉAL QUE NOUS VOULONS

Les orientations qui seront données au développement de Montréal au cours des prochains mois doivent d'abord viser à répondre aux besoins de toutes les citoyennes et de tous les citoyens qui habitent Montréal et leur permettre de se développer pleinement aux plans personnel et collectif dans un milieu social, économique, environnemental et culturel inclusif, sain et stimulant.

Nous, organismes de la société civile montréalaise, incitons tous les candidats aux élections municipales et les partis politiques montréalais à faire de la lutte contre la pauvreté et du développement durable leurs priorités, à promouvoir cette vision dans l'élaboration du Plan de développement de Montréal, du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération et du Plan d'urbanisme de la ville et à répondre aux besoins les plus urgents par la mise en œuvre de quelques interventions prioritaires. Nous présentons nos propositions en matière de logement, de qualité de vie et de services de proximité, d'emploi ainsi que de transport et mobilité, pour **le Montréal que nous voulons**.

LOGEMENT

- Construire au moins 22 500 nouveaux logements sociaux au cours des 5 prochaines années et pour cela, exercer les pressions nécessaires auprès des gouvernements supérieurs afin d'obtenir leurs contributions financières. Sans plus attendre, acheter des terrains et des bâtiments vacants destinés à un développement résidentiel et les réserver pour des futurs projets de logements sociaux.
- Rendre obligatoire la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les projets privés voués à un développement résidentiel. Y revoir à la hausse les objectifs de développement de logements sociaux ; porter une attention particulière au développement de logements pour les familles.
- Protéger le parc des logements locatifs existant en resserrant les règlements portant sur les conversions en condos, les transformations et les démolitions. Améliorer le suivi des plaintes en matière de salubrité et utiliser tous les pouvoirs municipaux disponibles pour saisir les immeubles insalubres détenus par des propriétaires délinquants. Porter une attention particulière aux maisons de chambres. Obtenir des gouvernements supérieurs une meilleure protection contre l'éviction des locataires âgés de 75 ans et plus.

QUALITÉ DE VIE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

- Développer une stratégie d'accès aux services de base essentiels dans tous les quartiers (centres de santé, CPE, écoles, épicerie et commerces, etc.) en utilisant divers moyens tels que soustraire des espaces commerciaux de la spéculation foncière pour assurer des loyers abordables, adopter des zonages dédiés, des règlements incitatifs et offrir des programmes de soutien pour l'implantation de commerces ou services de proximité.

- Inclure les arts, la culture et le patrimoine comme des éléments intrinsèques de la qualité du milieu de vie et mettre en place des mesures assurant le développement et la pérennisation d'ateliers d'artistes abordables afin de maintenir la présence des artistes qui contribue à la vitalité économique des quartiers, à leur attractivité, au sentiment d'appartenance des citoyens, à la cohésion sociale et au déploiement d'interfaces uniques entre publics et créateurs. Intégrer la vision des Quartiers culturels dans les priorités d'action de la Ville et des arrondissements.
- Aménager le domaine public de manière à créer des milieux de vie de qualité pour les résidents selon les grands principes de design urbain, incluant l'accès à un espace vert à distance de marche, l'intégration des principes d'accessibilité universelle dans le design des infrastructures, l'aménagement de places publiques, ainsi que des mesures de verdissement et d'agriculture urbaine.
- Pour les quartiers en développement ou en requalification, assurer une densité à échelle humaine, qui mise sur des hauteurs de bâtiment de 4-5 étages et qui favorise la mixité sociale, la diversité d'activités et de services de proximité et l'accès au transport en commun (TOD).

EMPLOI

- Favoriser une mixité de fonctions urbaines et une cohabitation des usages, à l'échelle de chacun des quartiers, pour stimuler le développement économique local et la localisation de nouvelles entreprises générant de faibles nuisances pour les milieux résidentiels adjacents, dans une logique de rapprochement entre les lieux d'emploi et de résidence et de création d'emplois diversifiés dans tous les secteurs d'emploi (public, parapublic, privé, communautaire, économie sociale), notamment pour favoriser la conciliation famille-travail et les possibilités d'emploi pour toutes les catégories d'âge.
- Maintenir et développer des zones d'emploi fortes et prospères dans tous les arrondissements, notamment pour réduire la longueur des déplacements domicile-travail et contrer l'étalement urbain, dont certains secteurs géographiques dédiés à des fonctions industrielles, commerciales et de bureaux incluant des services complémentaires variés pour les entreprises, et ce, notamment par la reconversion de friches industrielles et de bâtiments d'intérêt public (édifices religieux, anciennes usines ou écoles, etc.) présents dans les vieux quartiers densément peuplés où l'espace est très recherché.

TRANSPORT ET MOBILITÉ

- Afin de réduire la dépendance à l'automobile pour les déplacements dans l'ensemble de l'agglomération, augmenter les parts modales des transports collectifs et des transports actifs de 5% d'ici 2020 en favorisant l'implantation de 80% des nouveaux ménages dans les aires TOD, en poursuivant le développement des réseaux de transports collectifs (Train de l'Est, Train de l'Ouest, SLR sur le pont Champlain, prolongements de métro), en multipliant les voies réservées aux autobus sur les grands axes de circulation, en accélérant le déploiement du réseau cyclable et en bonifiant les aménagements pour piétons. Pour ce faire, mettre à contribution tous les leviers financiers disponibles, tels que les outils de tarification du stationnement, afin d'accroître suffisamment le financement des transports collectifs et répondre ainsi aux besoins supplémentaires évalués à 240 millions \$ dans le Plan de transport.
- Accélérer la mise en œuvre de la Charte du piéton, qui reconnaît la primauté du piéton dans l'espace urbain, afin d'accroître pour tous la convivialité, la sécurité et l'efficacité des déplacements. Appliquer systématiquement les principes d'accessibilité universelle (sur les plans économique et physique) en matière de transport et d'aménagement pour répondre aux besoins de tous les membres de la communauté Montréalaise.

Pour mettre en place cette vision, il est nécessaire de renforcer la démocratie politique et économique à Montréal et d'encourager la participation citoyenne aux prises de décision. Des actions devront notamment être entreprises afin de favoriser la transparence des diverses instances décisionnelles et consultatives de la Ville et des arrondissements (ex. : commissions permanentes, comités consultatifs en urbanisme). Ces instances devraient, entre autres, ouvrir leurs séances au public, s'assurer que la documentation produite soit utile et compréhensible aux citoyennes et aux citoyens et tenir leurs séances à des heures accessibles à la population.

Enfin, nous incitons le comité exécutif à mettre rapidement en place des mécanismes favorisant la transparence des processus de prise de décision concernant les budgets de la Ville et des arrondissements ainsi que la participation citoyenne à ces processus afin de s'assurer que l'utilisation des fonds publics corresponde aux priorités des Montréalaises et des Montréalais et de rétablir la confiance de ceux-ci en leurs élus municipaux, confiance fortement mise à mal par les allégations de collusion et de corruption liées au financement des partis politiques.